

Réunion du Conseil Municipal du 5 novembre 2018

Le cinq du mois de novembre deux mil dix-huit à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Pierre DENIS

Absents excusés : Joëlle BAYARD, Véronique PONTON donne pouvoir à Christophe GUILLARME, Edouard PONCET, Mireille LAURENDON

Secrétaire de séance : Fabienne ETAIX

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

RAPPORT D'ACTIVITE COMMUNAUTE DE COMMUNES - Délibération 1811001 :

Michel Grand présente le rapport d'activités 2017. Il détaille les grandes lignes :

Il s'agit de la première année de fonctionnement de la nouvelle intercommunalité qui regroupe 49 communes et plus de 66 000 habitants

On compte 72 conseillers communautaires et 16 commissions.

La Communauté de communes gère 27 zones d'activités, l'aire d'accueil des gens du voyage, le tourisme, l'environnement, les déchets, les Relais Assistants Maternelles (4 ram avec 125 assistantes maternelles agréées) ...

Le conseil municipal valide à l'unanimité ce rapport d'activité 2017 qui est disponible sur le site de la CCFE via le lien www.forez-est.fr/institution-forez-est/comptes-rendus

Divers Com Com

- Ordures ménagères : 1 passage tous les 15 jours à partir de 2019 sauf pour les habitations proches de Feurs qui resteront collectées 1 fois par semaine.
- Déchetteries : à partir de 2019, les usagers auront le choix de la déchetterie. Les horaires d'accueil seront élargis.
- TGAP : instaurée en 1999. En 2019 on paiera à l'État 17 €/tonne enfouie, en 2025 : 65€/t
L'état souhaite inciter les collectivités et les usagers à diminuer le tonnage des déchets destinés à l'enfouissement.
- Réunion du PLH (programme local d'habitat) le 15 novembre à 17h à Valeille.
- 8 décembre 2018 : inauguration du crématorium de Montmartre à St Etienne. Tous les habitants de Forez Est auront un tarif préférentiel.

CONTRIBUTION SIEMLY - Délibération 1811002 :

La réglementation autorise les syndicats intercommunaux à récupérer eux-mêmes par la voie de la fiscalité les ressources qui leur sont nécessaires.

Pour 2019, la participation de Civens est fixée à 4 369,68 € soit une moyenne de 3,06 € par habitant.

Monsieur le Maire demande au conseil de décider du mode de recouvrement :

- laisser le soin au syndicat de procéder au recouvrement par voir fiscale
- inscrire au budget communal les crédits nécessaires.

Le conseil municipal, 12 voix pour, 0 voix contre, fait le choix du recouvrement direct auprès des contribuables.

DEVIS PLOMBERIE – VIDEO – ALARME – CUISINE SALLE DES ASSOCIATIONS - Délibération 1811003 :

- **Devis plomberie** : L'administrateur de la société ATOUTS BOIS sollicite la résiliation amiable du marché plomberie – sanitaire de la salle des associations.

Deux devis ont été demandés pour la réalisation des travaux restants, à savoir :

1) MONTABONNEL Nicolas pour 5 879,68 € HT

2) BEALEM pour 5 603,21 € HT.

Monsieur le Maire propose de retenir le moins disant soit BEALEM pour 5 603,21 € HT.

Le conseil valide à l'unanimité.

- **Devis vidéo projecteur et alarme** :

Nous sommes dans l'attente des devis de la société Axe Connexion.

A valider lors du prochain conseil.

- **Devis cuisine** :

Le devis VDF pour l'aménagement de l'espace réchauffage et plonge s'élève à 14 160€ HT.

Accepté à l'unanimité.

DEVIS PLOMBERIE RESTAURANT - Délibération 1811004 :

Monsieur le Maire propose de valider le devis de Monsieur MONTABONNEL pour le changement de la chaudière du restaurant, en remplacement de l'entreprise Atouts Bois.

Le montant s'élève à 6773.37€ HT (identique au devis Atouts Bois)

Ces travaux devront être réalisés avant le 31 décembre afin de bénéficier de la subvention TEPCV.

Le conseil valide à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE - Délibération 1811005 :

Afin de passer les écritures de reprise du broyeur par l'entreprise Mure, le conseil valide à l'unanimité la décision modificative suivante :

+ 1 000 € au 024

+ 1 000 € au 21578

QUESTIONS DIVERSES :

Voirie : (Bernard Naulin)

- **Curage des fossés** : 2215 mètres de fossés ont été curés par l'entreprise Balmont

- **Goutte Fougère** : Délestage des eaux pluviales dans le pré de M. Duillon

Des travaux d'enrobés + bordures ont été réalisés pour :

- Gérer les eaux pluviales sur tout le chemin
- Sécuriser les piétons
- Diminuer la largeur de la route pour réduire la vitesse

Il reste du marquage routier à réaliser.

Certains riverains trouvent la bordure trop haute. Une solution est recherchée pour raboter le béton devant les entrées.

- **Giratoire sur la route de Pouilly-Rozier**. Présentation de l'avant-projet. Il faudra avoir l'accord du département.

- **Passage caméra** route de Rozier sur le réseau d'eaux usées pour savoir s'il s'est dégradé depuis 2012 et convenir des travaux à réaliser.

Conseil d'école :

Mireille Palmier et Nathalie Blanchard font le point :

Remerciements changement de fenêtres, achat de couchettes, réactivité de la mairie notamment pour le remplacement de Pascale Couble qui a repris aujourd'hui.

Mme Giroudon Dominique vient 1 heure pendant le temps de cantine pour aider à la surveillance dans la cour.

Projet de tablettes numériques

Fleurissement

Nathalie Blanchard donne les résultats

- 1000 habitants et plus : 3^e après Balbigny et St Cyr les Vignes
- Particuliers : le jury est passé après l'orage de grêle donc pas de primés cette année.
- Remise des prix le 24 novembre à Salvizinet

Taxi

Place attribuée à Taxis du Forez et Taxi des Thermes. Un arrêté sera pris pour leur réserver une place de parking vers les infirmières (place de l'école).

Restaurant : vente aux enchères le 23 novembre à 14h30 à Roanne – Mise à prix à 20 000 € (qui peut être inférieure si pas de preneur)

Visite sur place le 22 novembre de 14h à 14h30

Autorisation de principe du conseil pour l'achat éventuel du fonds de commerce par la commune : maximum 35 000 €. L'ensemble du conseil donne son accord.

Salle des associations

- Changement matériel électrique : Globes à LED
- Désamiantage pour le 15 décembre.

Déneigement : Remerciements aux 2 employés qui ont travaillé toute la nuit.

Les grands axes sont faits en priorité.

Si des véhicules sont en stationnement en bordure de voie, le tracteur ne peut pas passer.

Piste Hélicoptère SAMU : l'intercommunalité ne souhaite pas participer au financement.

Plateforme pour 3 communes ? Salvizinet, Salt et Civens. Faut-il participer sachant que Civens est proche de Feurs.

Christophe Guillaume propose de prendre le temps de la réflexion.

Divers :

Devant la mairie, les prunus ont été cassés par la neige. Le maire propose de mettre à la place 2 drapeaux sur mât.

Proposition d'achat d'un buste de Marianne pour l'installer dans la salle du conseil.

Location salle des fêtes « Balcons du Forez : plus de locations aux personnes extérieures.

Demande pour un autre camion pizza : monsieur Navoizat Frédéric de Jas. Ok pour le dimanche ou le lundi.

Plan Local d'Habitat (CCFE) : 254 personnes se sont exprimées lors des ateliers participatifs. Il faut se projeter sur les besoins futurs dans la commune.

TOUR DE TABLE :

Nathalie Blanchard : Joëlle Bayard remercie le conseil pour le legs Laffay

Pierre Denis demande si un « référent municipalité » a été désigné pour rendre visite aux personnes isolées en cas de neige. Rappel : Un registre est ouvert pour que les administrés qui souhaitent être appelés ou visités lors de la canicule ou autre épisode météorologique s'inscrivent. L'information avait été relayée par la lettre info. Un rappel sera fait.

Nouveau CMJ installé.

Commémoration le 11 novembre à 10h : participation de l'ancien et du nouveau CMJ

Repas de Noël des enfants le jeudi 20 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15